Page de garde de la Télécopie

AU: journal de Montréal

À L'attention de: M. Yves Rochon

Téléphone: 521 - 4416

De: Me Alexandre N. Khouzam, avocat

11903 rue James Morrice, suite 200

Montréal (Québec)

Compagnie:

L'Association des Juristes Catholiques du Québec

Téléphone: 332 - 2744 Télécopie: 334 - 2583

Date: 15 Novembre 1994

Nombre de pages, y compris 1 page cette page de garde:

Communiqué de presse à publier dans le Journal de Montréal

L'ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC. PAR SON PRÉSIDENT. DÉNONCE VIGOUREUSESEMENT L'INGÉRANCE DES PARTIS POLITIQUES ET DES SYNDICATS, DANS LES ÉLECTIONS SCOLAIRES DE LA C.E.C.M.

LE NOYAUTAGE DES MEMBRES DU P.Q. ET DU B.Q. ET DES SYNDICATS DANS LES RANGS DU MEMO POUR CES ÉLECTIONS SCOLAIRES EST FLAGRANT. ET IL EST FAIT AU MÉPRIS DU CHOIX DES PARENTS POUR LES ÉCOLES DE LEURS ENFANTS.

LES PARENTS SONT LES PREMIERS RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION. DE L'INSTRUCTION ET DU CHOIX DE L'ÉCOLE DE LEURS ENFANTS. ET NON LES PARTIS POLITIQUES ET LES SYNDICATS QUI VEULENT ÉTATISER LE SYSTÈME SCOLAIRE ET LE RENDRE SIMILAIRE À CELUI QUI EXISTE DANS LES PAYS DE L'EST.

QUE LES SYNDICATS SE MÊLENT DE LEURS AFFAIRES.

SIGNÉ :

Me Alexandre N. Khouzam, avocat Président de L'A.J.C.Q.

Olegandre V. Rhonza